

JOURNÉE DES DROITS DE L'HOMME

10 décembre 2017

**Tous les êtres humains naissent
libres et égaux en dignité et en droits**

Dossier de presse

#standup4humanrights
#droitsdelhomme

SOMMAIRE

1.	Mot d'introduction d'Anne Hidalgo, Maire de Paris.....	3
2.	Édito de Patrick Klugman, adjoint à la Maire de Paris en charge des relations internationales et de la francophonie.....	4
3.	Présentation de la journée du 10 décembre 2017.....	5
4.	Programme du 10 décembre 2017.....	6
5.	Une exposition pour les droits de l'Homme.....	7
6.	Paris et les droits de l'Homme.....	9
	● Paris, ville refuge et solidaire	
	● Paris, aux côtés de ceux qui défendent les droits humains et les libertés fondamentales	
	● Paris, honorant son devoir de mémoire	

PARIS, CAPITALE DES DROITS DE L'HOMME



Paris est la capitale emblématique des droits de l'Homme. Cette vocation, qui s'est incarnée à travers l'Histoire avec l'adoption de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 ou la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, se perpétue aujourd'hui encore à travers le combat que mènent tous les jours des femmes et des hommes épris de liberté.

En accueillant les défenseurs des droits menacés en raison de leurs convictions et en soutenant les peuples réprimés en raison de leurs aspirations, notre capitale traduit en actes une solidarité qui dépasse les époques, les frontières ou les cultures : elle reste fidèle à son histoire, à ses valeurs et à sa raison d'être.

Anne HIDALGO

Maire de Paris

LES DROITS DE L'HOMME : UN COMBAT QUOTIDIEN



En 2018, Paris célébrera le 70^e anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Cet anniversaire est l'occasion de rappeler l'engagement constant de la Ville pour la défense des droits humains à l'international.

Dans un contexte de multiplication des conflits, de montée des extrémismes et de dérive autoritaire de nombreux régimes, la Déclaration universelle des droits de l'Homme reste aujourd'hui une référence indépassable. La Ville de Paris a une responsabilité particulière : celle que lui confère son Histoire. C'est pourquoi nous devons assumer avec fierté notre statut de capitale des droits de l'Homme et de ville refuge. Nous continuerons à promouvoir sans relâche ces valeurs partout où elles sont bafouées. Paris s'engage ainsi au quotidien auprès des associations de promotion et de défense des droits de l'Homme, pour l'accueil de journalistes persécutés dans leur pays ou lorsqu'elle attribue la Citoyenneté d'Honneur à des personnalités menacées du fait de leur engagement.

Alors que les villes sont appelées à jouer un rôle croissant dans la gestion des grands enjeux internationaux, Paris est également solidaire des maires en danger. Qu'il s'agisse des maires de Dakar, de Caracas, d'Antananarivo, de Chisinau, de Cotonou, de Niamey, ou des maires kurdes de Turquie, les élus locaux, garants de la démocratie locale, sont de plus en plus nombreux à être pourchassés, enfermés, assignés à résidence pour ce qu'ils représentent. La Ville de Paris porte le projet ambitieux d'un « Observatoire international des maires en danger », avec pour objectif d'aboutir à la création d'un statut protecteur pour les maires en danger.

Les droits de l'Homme sont au cœur de l'identité de Paris. Avec les Parisiennes et les Parisiens, nous continuerons à les défendre avec la plus grande détermination.

Patrick KLUGMAN
Adjoint à la Maire de Paris
en charge des relations internationales
et de la francophonie

PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE DU 10 DÉCEMBRE 2017

Le 10 décembre 2017, Journée internationale des droits de l'Homme, marque le lancement du 70^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Ce moment de célébration doit être un temps de prise de conscience et d'action. Hier comme aujourd'hui, les droits de l'Homme doivent être défendus et protégés et cette responsabilité incombe à chacun d'entre nous. Où que nous soyons, nous pouvons nous engager : dans la rue, à l'école, au travail, dans les transports publics, sur les réseaux sociaux, à la maison, sur un terrain de sport.

Pour lancer le 70^e anniversaire de la Déclaration, Anne Hidalgo, Maire de Paris accueille le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, pour un débat au Palais de Chaillot sur la défense des droits de l'Homme aujourd'hui aux côtés du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, des associations internationales luttant pour la défense des droits de l'Homme et du Conseil parisien de la jeunesse.

Lieu symbolique, le Palais de Chaillot a accueilli le 10 décembre 1948 les États membres qui constituaient alors l'Assemblée générale des Nations unies. Ils y ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'Homme trois ans après la fin de la Seconde guerre mondiale après avoir fait le constat que « la méconnaissance et le mépris des droits de l'Homme » avaient conduit à « des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité ». Les Nations unies ont alors fixé une norme commune pour tous les pays, faisant du respect et de la dignité de l'être humain des valeurs universelles protégées par la communauté internationale.

Traduit aujourd'hui dans plus de 500 langues, ce document fondateur continue d'être une source d'inspiration pour promouvoir l'exercice universel des droits de l'Homme. Pour commémorer son adoption, la Journée internationale des droits de l'Homme est célébrée chaque année le 10 décembre.

Plusieurs événements auront lieu de décembre 2017 jusqu'au 10 décembre 2018, date anniversaire des 70 ans.

TOUS
LES ÊTRES
LIBRES **HUMAINS**
ET ÉGAUX
EN DIGNITÉ **DROITS**
ET EN

JOURNÉE DES DROITS DE L'HOMME

Théâtre national
de Chaillot

10 décembre 2017

10H30 – 10H50 Prise de paroles des officiels

- Mot d'accueil de Didier Deschamps, Directeur du théâtre national de Chaillot
- Discours d'ouverture d'Anne Hidalgo, Maire de Paris
- Intervention de Zeid Ra'ad Al Hussein, Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme
- Intervention du représentant du gouvernement

10H50 – 10H55 Lecture de Denis Podalydès

10H55 – 12H30 Débat : « la défense des droits de l'Homme aujourd'hui »

- Modération assurée par Patrick Klugman, adjoint à la Maire de Paris en charge des relations internationales et de la francophonie, avec la participation du Conseil Parisien de la Jeunesse

10H55 – 11H40 1^{ère} table ronde : Journalistes, avocats, lanceurs d'alerte ... comment protéger les défenseurs des droits ?

- Dimitris Christopoulos, Président de la Fédération Internationale des droits de l'Homme
- Christophe Deloire, Secrétaire général de Reporters sans frontières
- Elyse Ngabire, Présidente du Rassemblement des Journalistes Burundais Réfugiés en France

11H40 – 11H45 Lecture de Denis Podalydès

11H45 – 12H25 2nd table ronde : Quel rôle pour les citoyens dans la défense des droits de l'Homme aujourd'hui ?

- Camille Blanc, Présidente d'Amnesty International France
- Bénédicte Jeannerod, Directrice France de Human Rights Watch
- Norma Jullien, élève avocate, cofondatrice du Legal center Lesbos

12H30 Fin de la rencontre-débat

UNE EXPOSITION POUR LES DROITS DE L'HOMME

Du 5 décembre 2017 au 2 janvier 2018 - Grilles de la Tour Saint-Jacques (4^e)

La Ville de Paris a lancé, en partenariat avec l'association Poster for Tomorrow et le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, un appel à projets international auprès des graphistes et affichistes du monde entier, afin d'interpeler les citoyens sur leur rôle dans la protection des droits de l'Homme.

100 affiches ont été choisies pour composer une collection sur le thème « Un pour tous, tous pour un. Chacun peut défendre les droits de l'Homme dans sa vie ». 26 d'entre elles, réalisées par des artistes iranien, américains, grec, colombien ou encore français, constituent l'exposition sur les grilles de la Tour Saint-Jacques, accessible depuis le 5 décembre à toutes et à tous.

L'affiche « lauréate » a été créée par Noma Bar, artiste britannique, qui décrit son métier comme de la communication visuelle, en recherche « d'une communication maximale avec un minimum d'éléments ». Il a remporté plusieurs prix de design et de graphisme et son travail est publié régulièrement dans The New York Times, The Guardian, ou encore The Economist. Il a voulu que son affiche soit une invitation à agir pour faire respecter et défendre un des articles majeurs de la déclaration des droits de l'Homme : l'égalité entre les femmes et les hommes.

Liste des artistes exposés :

Arvanitis Dimitris (Grèce), **Bar Noma** (Angleterre), **Batory Michal** (France), **Benzima Naama** (Israël), **Deuchars Marion** (Angleterre), **Drewnski Lex** (Allemagne), **Garla Ricardo** (Brésil), **Glaser Milton** (États-Unis), **Gramlich Götz** (Allemagne), **Hohl Teija** (Autriche), **Jenko Radovan** (Slovénie), **Jordan Alex** (France), **Karic-Hadziahmetovic Dalida** (Bosnie), **Lewis Andrew** (Canada), **Magallanes Alejandro** (Mexique), **Marcolla Tomaso** (Italie), **Menendez Pepe & Laura** (Cuba), **Olivotti Sergio** (Italie), **Pennington Mary Anne** (États-Unis), **Poroli Francesco** (Italie), **Rojas Carolina** (Colombie), **Rouard Jean Paul** (Belgique), **Scher Paula** (États-Unis), **Sdravlevich Teresa** (Belgique), **Tartakover David** (Israël), **Tashakori Parisa** (Iran)

JOURNÉE DES DROITS DE L'HOMME

10 décembre 2017

Tous les êtres humains naissent
libres et égaux en dignité et en droits



#standup4humanrights
#droitsdelhomme

MAIRIE DE PARIS

NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME



posterfortomorrow

70
ANNIVERSAIRE DE LA
DECLARATION UNIVERSELLE
DES DROITS DE L'HOMME

Affiche lauréate, « Agir » de Noma Bar

PARIS ET LES DROITS DE L'HOMME

C'est à Paris qu'ont été adoptées la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 et la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948. Personnages illustres, peuple de Paris, ce sont autant de femmes et d'hommes qui ont construit notre capitale, qui se sont révoltés, qui ont résisté à l'Occupation, qui ont connu la barbarie et qui se sont toujours relevés, plus forts et plus unis. Cette destinée procure à la Ville de Paris une responsabilité particulière et oriente sa politique internationale avec trois marqueurs forts :

- Paris, ville refuge et solidaire
- Paris, aux côtés de ceux qui défendent les droits humains et les libertés fondamentales
- Paris, honorant son travail de mémoire

Paris ville refuge et solidaire

- **Solidarité avec les populations sinistrées par des conflits armés** : depuis le début de la mandature, la Ville de Paris dédie chaque année une partie de son budget international à **des « aides d'urgence » : 1 075 000 € ont ainsi été versés** depuis le début de la mandature à des ONG françaises spécialisées en soutien aux populations victimes de conflits armés notamment :
 - en Afrique en soutien aux victimes de Boko Haram et de Daech ;
 - en zone syro-irakienne, en soutien aux réfugiés et déplacés du conflit, dont les femmes et enfants yézidiennes victimes des pires exactions commises par Daech en Irak ;
 - en Méditerranée en soutien aux migrants ;
 - au Bangladesh et en Birmanie en soutien aux Rohingyas, minorité persécutée en Birmanie.
- **Accueil des populations victimes des conflits ou fuyant la privation de leurs droits et libertés fondamentales dans leur pays** : le destin parisien de ville refuge appartient à l'histoire autant qu'à l'avenir. Il confère à Paris un inconditionnel devoir d'hospitalité envers les populations qui n'ont d'autres choix que l'exil pour exercer leurs droits les plus fondamentaux.

● **Accueil des réfugiés** : depuis 2015, Paris est confrontée à un flux migratoire sans précédent. Une urgence s'est imposée : organiser l'accueil de ces réfugiés, dont plusieurs dizaines arrivent chaque jour à Paris, afin de ne pas les laisser à la rue dans des campements insalubres et de permettre un accueil digne et humain. **Le centre de premier accueil humanitaire a ainsi ouvert à l'initiative de la Ville en octobre 2016** et a accueilli de nombreuses populations fuyant les conflits en Afghanistan, Irak, Soudan, et le régime totalitaire érythréen.

Accueil des défenseurs des droits, artistes et journalistes en danger : depuis 2011, Paris a rejoint le réseau international **ICORN** (International Cities of Refuge Network) des « villes-refuges » pour les artistes en exil. Paris s'engage ainsi à accueillir chaque année, en partenariat avec la Cité internationale des arts, un artiste menacé dans son pays. Cette année c'est la journaliste et défenseuse des droits humains bahreïni, Nazeeha Saeed, qui a trouvé refuge à Paris. La Ville de Paris soutient aussi depuis de nombreuses années la **Maison des journalistes**, structure unique au monde située dans le 15^e arrondissement, où des journalistes persécutés, ayant dû fuir leur pays pour avoir exercé leur liberté d'informar, peuvent trouver refuge et se reconstruire. Chaque année, ce dispositif permet d'héberger une trentaine de journalistes et d'en accompagner une soixantaine. Depuis 2016, 20 places sont réservées en permanence pour les journalistes issus de la structure dans les résidences sociales et résidences pour jeunes travailleurs de ADOMA, grâce à l'appui de la Ville de Paris.

Paris aux côtés de ceux qui défendent les droits humains et les libertés fondamentales

Une partie du budget de la Ville à l'international s'oriente également vers **le soutien financier, organisationnel ou politique à des associations et personnalités qui œuvrent pour la défense des libertés et le respect des droits**, en particulier pour la liberté d'expression et la liberté de la presse ; la promotion des droits des femmes ; le soutien aux défenseurs en danger.

- **Soutien aux défenseurs des droits en danger :** chaque année la Citoyenneté d'Honneur de la Ville de Paris est remise à des personnes s'étant particulièrement illustrées dans la défense des droits humains. Cette distinction a vocation à protéger ses récipiendaires et affirme la reconnaissance par Paris de combats portés pour les libertés fondamentales comme ce fut le cas par exemple pour le journaliste turc Can Dündar en 2016. Un soutien financier est apporté à des ONG pour accompagner les défenseurs des droits humains. Enfin, la Ville accueille et aide à l'organisation d'événements, de rencontres politiques, de projets artistiques, portés par des défenseurs des droits de l'Homme dans le monde, pour donner une tribune et une visibilité à leurs combats et sensibiliser les Parisien·ne·s.
- **Défense de la liberté de la presse et de la liberté d'expression :** fidèle à son attachement à la liberté d'expression et à la liberté de la presse, la Ville de Paris entend contribuer aux combats menés par les ONG telles que Reporters sans frontières (RSF) et apporter son soutien aux journalistes en danger dans le monde pour l'exercice de leur métier. La dégradation de la situation de la liberté de la presse, dont Paris a directement été victime lors des événements dramatiques survenus à la rédaction de Charlie Hebdo en 2015, a malheureusement renforcé cette nécessité.

Paris se montre solidaire des journalistes qui sont menacés ou emprisonnés pour le simple fait d'avoir exercé leur métier en dénonçant et médiatisant la situation des journalistes français détenus arbitrairement hors de nos frontières aux côtés des ONG, comme ce fut le cas dernièrement pour Mathias Depardon et Loup Bureau en Turquie. La Ville a également remis la médaille de la Ville de Paris à quatre journalistes étrangers, symboles de la défense de la liberté d'informer lors de la Journée pour la liberté de la presse le 3 mai 2016 : Lotfullah Najafizada (directeur de la chaîne de télévision Tolo News, victime d'un attentat-suicide taliban en janvier 2016), Antoine Kaburahe (directeur du journal indépendant burundais Iwaçu, en exil à Bruxelles), Narges Mohammadi (journaliste iranienne, porte-parole du Centre des défenseurs des droits de l'homme, actuellement emprisonnée), et le journaliste turc Can Dündar.

Paris se tient aux côtés des journalistes turcs inquiétés quotidiennement dans leur pays : depuis l'instauration de l'état d'urgence en juillet 2016, une spirale de répression sans précédent frappe les journalistes et médias turcs. Plus de 140 médias ont été fermés, plus de 700 cartes de presse annulées et plus de 100 journalistes emprisonnés. Le 8 novembre 2016, la Maire de Paris a ainsi remis la Citoyenneté d'Honneur à Can Dündar, ancien rédacteur en chef du journal laïque et progressiste Cumhuriyet (La République) et condamné à cinq ans de prison pour avoir publié un article apportant la preuve de la livraison d'armes par les services de renseignement turcs à des rebelles islamistes syriens. Can Dündar est une figure du combat pour la liberté de la presse en Turquie. La Ville de Paris a apporté également son soutien à RSF pour sensibiliser l'opinion publique et les médias français sur la situation extrêmement grave dans laquelle se trouvent les journalistes en Turquie. En mai 2017, durant tout un week-end, des portraits de dix d'entre eux ont été réalisés au pochoir par l'artiste C215 sur du mobilier urbain dans plusieurs arrondissements de la capitale.



Remise de la Citoyenneté d'honneur à Can Dündar

Credit photo : Henri Garat / Mairie de Paris

● **Paris soutient la liberté d'informer** : en 2017, une subvention de 24 000 € a permis de soutenir l'activité de « Radio Erena ». « Radio Erena » a été créée en 2009 à Paris par des journalistes érythréens en exil, avec l'aide de RSF. Elle est la seule radio indépendante à apporter une information libre aux Érythréens de l'intérieur et aux 4 000 à 5 000 Érythréens qui fuient le pays chaque mois. Son influence, bien réelle auprès de la population, lui a fait subir différentes attaques pour l'empêcher d'émettre. Avec le soutien de Paris, elle continue néanmoins d'émettre et permet de maintenir une attention sur la situation de cet État fragile et oublié qui est le dernier pays au classement mondiale pour la liberté de la presse de RSF cette année encore. Ce soutien s'incarne également par le partenariat de la Ville de Paris avec le Prix photographique international Lucas DOLEGA depuis sa création en 2012, suite au décès du photojournaliste franco-allemand le 17 janvier 2011, lors de la révolution tunisienne. Ce prix, dont la cérémonie a lieu en janvier dans les salons de l'Hôtel de Ville, vise à soutenir et accompagner le travail exercé dans des zones à risques par des photojournalistes professionnels indépendants qui, par leur engagement personnel et la qualité de leur travail, auront su témoigner de leur attachement à la liberté de l'information.

- **La promotion des droits des femmes** : en cohérence avec son engagement parisien pour l'égalité femmes-hommes, Paris agit à l'international pour promouvoir les droits des femmes en :

● **Luttant contre les violences faites aux femmes** : le 28 mars 2017, la Maire de Paris a accueilli au Conseil de Paris Lamyia Aji Bachar, lauréate du prix Sakharov 2016. Cette jeune femme yézidie de 18 ans est devenue, avec Nadia Mourad, autre lauréate du prix, la porte-parole des femmes victimes des violences sexuelles de Daech. Elle est venue témoigner du combat qu'elle mène pour faire reconnaître ce crime organisé contre les femmes et soutenir les nombreuses victimes. On estime que 5 270 femmes ont été enlevées en Irak, dont 3 800 seraient encore prisonnières de Daech. Le soutien de Paris à son combat s'est ensuite prolongé par une aide de 50 000€ en septembre 2017 à l'ONG Elisecare qui intervient directement auprès des femmes et enfants victimes de Daech en Irak. Le « bus des femmes et des enfants » d'Elisecare est animé par une équipe pluridisciplinaire assurant une prise en charge médicale et psychosociale des victimes.



Témoignage de Lamyia Aji Bachar devant le Conseil de Paris

Credit photo : Henri Garat / Mairie de Paris

En 2016, l'Hôtel de Ville avait accueilli une conférence du Docteur Denis Mukwege, médecin et militant des droits humains en République Démocratique du Congo pour soutenir son combat et dénoncer les crimes commis contre les femmes dans son pays. Dans un pays déchiré par les conflits, où le viol est utilisé comme arme de guerre, l'hôpital du Docteur Denis Mukwege soigne et « répare » depuis 15 ans les corps de milliers de femmes violées et leur fournit un accompagnement social et psychologique au quotidien. Le Docteur Mukwege a fait connaître au monde cette barbarie sexuelle et a dénoncé l'impunité dont jouissent les coupables. Cette année, la Ville a aussi apporté son soutien au projet porté par l'ONG ECPAT entre la France, la Libye et le Nigéria, pour prévenir et protéger les jeunes filles migrantes nigérianes des violations de leurs droits et de leur traite à des fins d'exploitation sexuelle.

Soutenant l'accès aux soins et la santé des femmes : au titre de la lutte contre le VIH/SIDA en Afrique, la Ville subventionne chaque année des projets dont la majorité des bénéficiaires sont des femmes. Ce soutien ciblé, qui s'incarne à travers la prévention de la transmission mère-enfant et une prise en charge globale des femmes, représente près de 1 million d'euros par an. Paris participe aussi au renforcement de la planification familiale et de la protection maternelle et infantile dans les villes francophones d'Afrique, dans le cadre d'un partenariat engagé avec la fondation Bill & Melinda Gates et l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF).

Paris honorant son devoir de mémoire

Toute cette défense de valeurs resterait vaine si elle n'était pas adossée à un indispensable travail de mémoire. Ce travail prend la forme de nombreux hommages et commémorations : déplacement du Conseil de Paris à Auschwitz en 2015 pour le 70^e anniversaire de la libération des camps de la mort ; exposition exceptionnelle à l'Hôtel de Ville sur le génocide arménien en 2015 ; inauguration du « jardin de la mémoire » au parc de Choisy en hommage aux victimes du génocide des Tutsi au Rwanda en 2016 et prochaine inauguration de la stèle en hommage aux victimes des crimes contre l'humanité commis par les Khmers rouges au Parc de Choisy ; accompagnement de la diaspora argentine dans la commémoration du coup d'état et son combat pour la mémoire des victimes. Ces hommages appellent toujours un travail avec les associations et la communauté scolaire afin de transmettre cette mémoire aux plus jeunes Parisien.ne.s.

Contact presse

Fiona Guitard / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61

MAIRIE DE PARIS 